

## AMBIGUITES LEXICALES DANS LA TRADUCTION DE « LA FUIITE DE LA MAIN HABILE »DANS *TRIBALIQUES* D’HENRI LOPES

Afsat Sanni-Suleiman (Ph.D)

Department of French, University of Ilorin, Ilorin

[afusat@unilorin.edu.ng](mailto:afusat@unilorin.edu.ng)

DOI: <https://doi.org/10.5281/zenodo.15383580>

### Résumé

La traduction d’un texte littéraire est une tâche complexe, car les mots, qui en apparence relèvent du quotidien, sont en réalité chargés de connotations variées, acquièrent des sens nouveaux, au-delà de leur sens ordinaire et débouchent sur un nombre infini d’hypothèses. Dans ce travail, nous nous donnons pour tâche de relever les ambiguïtés lexicales dans la traduction de « La fuite de la main habile », une nouvelle tirée de *Tribaliques* d’Henri Lopes, en vue de sensibiliser les étudiants-traducteurs du français langue étrangère (FLE) à l’importance de choisir le mot qui sied au contexte dans le processus de traduction. En fait, l’ambiguïté lexicale est un phénomène qui risque de freiner l’étudiant-traducteur dans sa tâche s’il n’est pas muni d’un bagage intellectuel suffisant dans les deux langues de travail. Nous comptons analyser ce phénomène d’ambiguïté en utilisant l’approche descriptive de type qualitatif, tout en mettant en exergue le rôle fondamental que joue le mot ou le syntagme dans un énoncé. Ce faisant, nous soulevons le problème de la traduction littéraire, qui, de nature polysémique englobe une multitude de réalités. La théorie de sens de Seleskovitch et Lederer qui stipule que la traduction n’est ni un travail sur la langue, ni sur les mots, mais un travail sur le message, est utilisée pour élucider nos propos. Le travail conclut que c’est le contexte qui détermine la direction vers laquelle la traduction doit être orientée, il suffit de mettre la bonne cheville dans le bon trou, c’est-à-dire désambiguïser le mot ambigu en s’appuyant sur le contexte.

**Mots clés :** Ambiguïté, Traduction littéraire, Contexte ; Homonymie ; Polysémie

## 1. Introduction

L'ambiguïté lexicale provient de l'inhabilité d'un récepteur de comprendre un mot ou un énoncé parce qu'il présente une multiplicité de significations que seul le contexte peut résoudre. En d'autres termes, l'ambiguïté, c'est la possibilité d'interpréter de plusieurs manières une phrase parlée ou écrite, conférant des sens différents au message. Dans une situation ambiguë, il y a plusieurs sens, plusieurs directions possibles, et l'incertitude prime.

En fait, l'ambiguïté peut donner la sensation d'indécision, d'hésitation, d'inexactitude et d'indétermination face à un mot dont le sens est peu maîtrisé ou inconnu. Par ambiguïté, nous entendons donc les cas où faute d'une maîtrise adéquate de la langue étrangère, le traducteur non expérimenté peine à identifier le sens juste unique d'une expression ou d'un mot particulier. Cette hésitation peut provenir de son inhabilité à s'appuyer sur le contexte immédiat ou encore de l'indétermination causée par la ressemblance de la langue étrangère, (le français) avec la langue seconde (l'anglais) ; ce qui peut l'empêcher d'accéder à la signification précise.

Trouver le sens exact d'un mot ou d'une expression est le souci premier de tout traducteur. Ainsi, pour les étudiants en traduction, les ambiguïtés lexicales particulièrement celles de l'homonymie et de la polysémie entre autres sont au centre de leur préoccupation. De ce fait si l'on postule que le texte est l'objet fondamental de la traduction, la phrase en est l'unité de base alors que le signe essentiel est le mot ou l'unité lexicale. Le mot est l'unité fondamentale de la langue et en principe, la traduction d'un mot dépend de son contexte. Le vocabulaire d'un texte chargé d'une signification particulière dépend du contexte et des circonstances de communication. Et puisque les opérations nécessaires à la traduction se font sur texte, il devient indispensable de se préoccuper du statut des mots qui constituent le lexique d'une langue.

Le lexique, selon Mounin (1972 :103) est « le nombre de mots différents dont le locuteur dispose en puissance parce qu'il existe dans la langue qu'il emploie ». Le mot n'étant jamais isolé dans la langue, comprendre ce dont il réfère revient à le mettre en contexte. L'idée est de le découvrir dans un contexte qui fait sens (une phrase ou un texte), puis de le retravailler hors contexte pour accéder aux autres sens du mot et enfin de le recontextualiser dans d'autres situations bien différenciées pour bien cerner une pluralité d'emplois. Dans l'exercice du langage, l'essentiel pour l'utilisateur, c'est la transmission du sens au moyen de signes successifs. Le lexique... constitue (donc) le stock où les sujets parlants puisent les mots ; au rythme des besoins, affirme Slakto cité par Guilbert (1969 :57).

Dans l'acte de traduction, la langue employée par l'auteur du texte de départ est un nœud que le traducteur s'évertue à dénouer. Un nœud parce que dans un texte à traduire, le vouloir dire dépend dans une large mesure de la mise en œuvre des ressources langagières de l'auteur. En effet, des choix syntaxiques et lexicaux de l'auteur sont en grande partie déterminés par les facteurs culturels et socio-psychologiques, et c'est pourquoi le traducteur doit non seulement bien maîtriser la langue de départ, mais aussi les cultures qui les emploient et notamment celle qui s'exprime dans le texte de départ. C'est dans cet ordre d'idées que Martinet et Walter (1969 :200) déclarent que « le lexique est le niveau de langue qui émerge le plus facilement à la conscience des locuteurs puisqu'il est en relation directe avec la signification et est le plus étroitement lié à l'évolution culturelle ». Pour bien traduire donc, il convient d'avoir une excellente connaissance du lexique des langues concernées.

## 2. Cadre théorique : les réalités en traduction littéraire

La traduction littéraire concerne la traduction des œuvres littéraires comme le roman, la poésie, la nouvelle, le théâtre, le récit, et d'autres genres littéraires. Cette traduction est considérée comme complexe parce que les textes littéraires englobent toujours des valeurs culturelles, des expressions idiomatiques ou des tournures stylistiques, etc. qui exigent une grande maîtrise des langues et des cultures, et surtout une connaissance adéquate de la langue de traduction. Pour cela, Williams (2013:79) soutient que " translators , just as localizers, need specialized knowledge, cultural competence, and a complete understanding of the context; they are also expected to choose and work intelligently with particular tools".

En fait, le travail du traducteur ne se borne pas du tout à transporter les signifiés d'une langue à une autre, mais à exprimer d'une autre manière le même message dans une autre langue en tenant compte des nuances et des illusions de l'original, de l'effet affectif qu'il suscitait dans ses premiers lecteurs, des qualités esthétiques de l'expression. Ce qui revient à dire qu'entre l'original et l'objet traduit, il ne peut y avoir relation d'identité, mais plutôt équivalence de fonction et de message. Lyons (1970 :333) observe à propos : « Quand on peut mettre en correspondance des unités lexicales de deux langues différentes en se fondant sur l'identification de caractéristiques et de situation communes dans les cultures où sont utilisées ces deux langues, on peut dire que ces unités ont la même application ». Cette assertion s'appuie sur la notion de la théorie linguistique qui préconise la maîtrise de la structure de la langue afin d'utiliser les règles pertinentes qui la gouvernent.

Cette communication étant basée sur le lexique, il s'avère important de jeter un coup d'œil sur les deux grands courants qui ont engendré une polémique entre les théoriciens et praticiens de la traduction au cours des dernières décennies, notamment, l'approche linguistique et l'approche interprétative pour élucider nos propos.

En effet, pour les tenants de la théorie linguistique, la traduction est un fait de langue, c'est donc à travers la linguistique que les opérations traductives sont élucidées. Ces théoriciens, parmi lesquels Catford (1965 :6) pensent que bien traduire, c'est remplacer des unités lexicales d'une langue de départ par des unités d'une langue d'arrivée. Il affirme que la traduction est « the replacement of any textual material by equivalent textual material ». Dans cet ordre d'idées, Newmark (1988 :73) soutient vivement que « We do translate words because there is nothing else to translate ; there are only the words on the page ; there is nothing else there » [on traduit des mots parce qu'il n'y a rien d'autres à traduire ; il n'y a que des mots sur les pages ; il n'y a rien d'autres] (notre traduction).

Vue dans cette perspective, toute traduction est considérée à partir des unités fondamentales que sont le mot, le syntagme et la phrase qui d'ailleurs constituent l'objet de la linguistique. Le traducteur a donc pour tâche de traduire des mots ou des groupes de mots qui constituent le texte. Il est à la recherche perpétuelle des correspondances entre la langue de départ et la langue d'arrivée.

La conservation de la teneur informative de l'original est une exigence à la traduction. Chaque mot doit s'insérer logiquement dans la phrase. Pour arriver à ses fins, le traducteur doit pouvoir mobiliser ses connaissances linguistiques et extralinguistiques pour transmettre le vouloir-dire de l'auteur du texte original. Les mots du texte sont porteurs de sens de par leur agencement (lexique et syntaxe), leur place dans la phrase et l'idée qu'ils projettent. La notion d'ambiguïté met l'accent sur le contact de langues et la traduction fait appel à la maîtrise de la structure de la langue afin d'utiliser les règles pertinentes qui la gouvernent. C'est une théorie qui a d'ailleurs beaucoup influencé les approches didactiques de la traduction en enseignement/apprentissage des langues étrangères, étant une activité de correspondance entre deux langues ou plus. La traduction linguistique est bien illustrée

dans *Stylistique comparée du français et de l'anglais* de Vinay et Darbelnet (1976) et dans *Syntaxe comparée du français et de l'anglais* de Guillemin-Flescher (1986).

Le traducteur a intérêt à s'emparer du texte original, à s'identifier avec lui pour que la reformulation lui soit malléable. Tarnoczi (1967 :138) constate que si le traducteur « ...restehostile à l'original, son cerveau refusera d'exécuter les opérations exigées de lui, ou bien les exécutera péniblement et la traduction en souffrira ». Il conviendra donc au traducteur de "s'approprier" le texte afin de pouvoir jouir d'une certaine marge de liberté au moment de la réexpression des idées.

Par ailleurs, à côté de la théorie linguistique qui ne s'intéresse qu'à la langue, se développe la théorie interprétative appelée aussi théorie du sens ou théorie de l'Ecole de Paris.

La théorie interprétative fondée par Danica Seleskovitch dans les années 70, avait pour but de contester l'opinion qui prévalait, selon laquelle la traduction n'était rien d'autre qu'une activité linguistique, et qu'il suffisait tout simplement de transcoder une langue en une autre. Seleskovitch a décrit la traduction comme un processus triangulaire à savoir : d'une langue au sens et du sens à l'autre langue. Avec cette théorie, le processus de traduction est constitué de trois étapes : la compréhension, la déverbalisation et la reformulation. Donc pour Seleskovitch, le processus de traduction n'est pas direct, il doit passer par une phase intermédiaire, celle du sens qu'il faut déverbaliser (interpréter et comprendre). Cela veut dire, décoder le texte source en analysant les relations sémantiques entre les mots. La phase de compréhension est la plus importante : c'est là que le traducteur doit mobiliser ses connaissances linguistiques et extralinguistiques pour accomplir sa tâche. Aux dires de Lederer (1994 :32), « comprendre un texte, c'est mobiliser à la fois une compétence linguistique et un savoir encyclopédique afin de faire correspondre à quelque chose le contenu véhiculé par le texte lui-même ». La déverbalisation consiste en une isolation mentale des idées ou des concepts impliqués dans un énoncé. C'est « le stade que connaît le processus de la traduction entre la compréhension d'un texte et la réexpression. Il s'agit d'un affranchissement des signes linguistiques concomitant à la saisie d'un sens cognitif et affectif » Lederer (op.cit., p.213). Durant cette étape de déverbalisation, le traducteur retient le sens de l'énoncé original, tandis que les signes (mots, phrases) passent dans l'oubli. Cela est néanmoins mieux appliqué à l'interprétation qu'à la traduction. Le concept du « sens » est de ce fait, central dans la traduction interprétative. Quant à la réexpression dans une autre langue, le traducteur doit réexprimer le sens déverbalisé dans la langue d'arrivée. C'est la phase de reverbération, c'est-à-dire qu'il faut respecter le génie de la langue, en créant des équivalences. Lederer (ibid, p.214) s'y réfère comme « des discours et des textes présentant une identité de sens, quelque soient les divergences de structures grammaticales ou de choix lexicaux ». Considérant ce qui précède, nous en convenons avec Herbulot (2004 en ligne) que la théorie interprétative « repose sur un principe essentiel : la traduction n'est pas un travail sur la langue, sur les mots, c'est un travail sur le message, sur le sens ».

La traduction interprétative est une traduction par équivalences, alors que la traduction linguistique est une traduction par correspondance. Ce sont les deux grandes directions auxquelles s'engagent les traducteurs lorsqu'on parle de traduction directe ou littérale ou de traduction indirecte ou d'équivalence. Donc, à l'instar de la traduction littérale qui s'effectue sans intervention de procédés stylistiques spéciaux, parce qu'à chaque segment parallèle correspond un raisonnement parallèle, ceci rejoint l'idée de la théorie linguistique, nous avons la traduction oblique qui se manifeste par les procédés d'équivalence, de transposition, de modulation, etc., qui peuvent se constituer en ambiguïté. Alors que la traduction linguistique se manifeste sur des énoncés hors contexte, la traduction interprétative, elle, n'est pas concevable sans le texte (Lederer 1994). Elle se révèle le plus souvent dans les textes littéraires.

Le traducteur doit savoir que le texte littéraire est l'espace de l'ambiguïté nette et du non-dit, et par conséquent, il doit faire appel à toutes ses facultés intellectuelles pour assurer une bonne traduction.

### 3. Le concept d'ambiguïté

Toutes les langues du monde sont parsemées de mots ambigus et ces ambiguïtés ne reflètent que la richesse linguistique de chaque langue. L'ambiguïté lexicale concerne les mots qui, de nature polysémique, renferment la plupart du temps des significations diverses que seul le contexte peut clarifier. En fait, depuis les travaux de Ferdinand de Saussure, les linguistes s'accordent à considérer le mot communément *appelé* « signes » comme l'association conventionnelle d'un signifiant et d'un signifié, le signifiant étant la forme matérielle du mot (phonologique et orthographique) et le signifié, le contenu sémantique évoqué par ce signifiant. Dans ce contexte, un mot est considéré comme ambigu lorsqu'il a plusieurs signifiés.

Fuchs (1996 :7) affirme qu'il y a ambiguïté «...lorsqu'à une forme unique correspondent plusieurs significations ». Dans tel cas, il peut s'agir d'homonymie ou de polysémie. Pergnier (1978 :37) remarque que l'ambiguïté lexicale appartient au domaine de la linguistique de la parole, et non de la langue. Pour lui, « tout ce qui touche aux faits de langue est considéré comme polysémique, alors que tout ce qui touche aux faits de consciencerelevant de l'acte discursif est ambigu ». Il propose de scinder le concept d'ambiguïté en deux notions : la polysémie et l'ambiguïté. Pergnier ajoute que l'ambiguïté « n'existe que par rapport à une conscience, une pensée, et suppose la volonté de transmettre une information équivoque »(p.38). Par ailleurs, Aquiem (1996 :10) déclare que « c'est une figure de toute poésie fondéesur les jeux du signifiants ». Fleury (1971 :31) dit qu'« une phrase est ambiguë lexicalement quand un mot ou une séquence de mots donne deux significations distinctes, autrement dit si, dans son écriture, un même morphème lexical correspond à plusieurs termes racines. La phrase ne présente aucune différence au niveau grammatical ».

Jakobson (1963) cité par Hébert (2011) en ligne quant à lui, lie le concept d'ambiguïté à la notion de bruit. C'est tout ce qui peut gêner le succès de la communication, que ce soit physique, psychologique ou sociologique. Néanmoins, nous sommes de l'avis de Gradinaru (2017 :24) qui remarque qu'«...au sens large l'ambiguïté est la propriété d'un mot ou d'une suite de mots d'offrir deux ou plusieurs sens au lecteur ». On en convient donc qu'un mot peut avoir plusieurs significations et que c'est le contexte dans lequel il est utilisé qui détermine sa signification intrinsèque.

Selon Brousseau et Roberge (2000) cités par Bédart et.al. (2011 : 80) « le contexte, c'est tout ce qui entoure un énoncé à savoir l'environnement réel de production, les personnes impliquées dans l'interaction et 'l'univers de référence' ». Pan et Felser (2010) cités aussi par Bédart et. al. (op.cit) ajoutent que le contexte « ...permet à l'interlocuteur de comprendre une phrase qui pourrait être ambiguë lorsqu'isolée ». On en déduit donc par ces définitions que ce sont les éléments linguistiques (syntaxe, sémantique, morphologie, etc.) qui constituent un texte, qui déterminent son contexte par l'effet de leur influence mutuelle qu'ils exercent les unes sur les autres. Donc, pour confronter le problème d'ambiguïté, il est important de tout d'abord saisir le sens global du texte.

Il existe plusieurs types d'ambiguïtés à savoir l'ambiguïté lexicale qui repose sur un fait d'homonymie, l'ambiguïté syntaxique ou grammaticale qui traite/repose sur la construction de la phrase qui laisse indéterminée des relations entre les mots et l'ambiguïté pragmatique qui concerne les éléments du langage dont la signification ne peut être comprise qu'en connaissant le contexte de leur emploi. Néanmoins, notre point de mire dans ce travail, c'est l'ambiguïté lexicale.

#### 4. Méthodologie

L'approche descriptive de type qualitatif a été utilisée pour notre analyse. Après la traduction de la nouvelle, « La fuite de la main habile » en anglais, nous avons relevé les termes qui paraissent ambigus, voire susceptibles d'enfreindre la traduction. Ainsi les avons-nous ensuite classifiés selon leur nature : homonymie, polysémie, paronyme, faux-amis et idiotisme. L'apprenant traducteur non-averti tomberait dans le piège tendu par ces expressions s'il n'est pas muni d'un bagage linguiste suffisant.

#### 5. L'ambiguïté lexicale dans « La fuite de la main habile »

Comme dans tout texte littéraire, les principales sources d'ambiguïtés lexicales dans cette nouvelle sont les homonymies, les paronymes, les faux-amis, la polysémie, et les expressions idiomatiques.

**5.1 Les homonymes :** ce sont des mots qui s'écrivent de la même manière, mais qui ont des sens différents.

Exemples repérés de « La fuite de la main habile » :

**Course/course** – homonymes, homophones et homographes. Dans le contexte,

« *Il faut qu'en passant je fasse quelques **courses*** » (p.8). **Courses** (n. fém.) – faire des achats. **Courses** (n. fém.) - action de courir, compétition.

**Métier/métier** – homonymes, homographes et homophones. Le contexte, « *Au pays avec mon **métier** je gagnerai 30 000 francs C.F.A.* » (p.9). **Métier** (n.m.) – Profession caractérisée par une spécificité exigeant un apprentissage de l'expérience. **Métier** (n.m.) – machine servant à la fabrication des textiles.

**Solde/solde** – homonymes, homophones, homographes. Le contexte, « *Toute ma **solde** pour nourrir des neveux et nièces...* » (p.9). **Solde** (n.fém.) - salaire, paie. **Solde** (n.m.) – marchandise vendue au rabais.

**5.2 Les paronymes :** Ce sont des mots qui se ressemblent fortement par leur forme, leur orthographe, mais qui ont des sens différents.

Exemples identifiés dans « La fuite de la main habile » :

**Se résigner/ se rechigner** : « *Elles devaient pour le moment **se résigner** à travailler...* » (p.5). **Se résigner** (v.t.) – se soumettre sans protestation à un sort, renoncer à lutter pour quelque chose. **Se rechigner** (v.i.) – témoigner de la mauvaise volonté à faire quelque chose.

**Ferveur/faveur** : « *Les deux jeunes ne s'aimèrent jamais avec autant d'intensité et de **ferveur*** » (pp.6-7). **Ferveur** (n.f.) – zèle, ardeur, enthousiasme. **Faveur** (n.f.) – décision indulgente qui avantage quelqu'un.

**Dessein / dessin** : « *...il était toujours question d'un homme aimé par deux femmes et où la plus méchante finissait par dévoiler ses mauvais **desseins**...* » (p.3).

**Dessein** (n.m.) – intention, idée précise. **Dessin** (n.m.) – Représentation de la forme d'un objet, d'une figure, etc.

Les exemples que nous avons cités ci-dessus peuvent être source d'ambiguïté si le traducteur a une maîtrise insuffisante de la LD. Le choix d'un mot au lieu d'un autre peut fausser le sens du message s'il n'arrive pas à se décider pour un sens unique d'un passage discursif ou d'un mot donné. Pour ce fait, nous rejoignons Gradinaru (2017 :22), qui affirme qu'« au cas où le sujet parlant ne reconnaît pas la signification de deux mots à un phonétisme identique ou presque identique, il recourt à son imagination linguistique qui peut souvent induire en erreur en utilisant un paronyme ou un homonyme à la place d'un autre ». Dans ce genre de situation, c'est le contexte ou la connaissance extralinguistique qui sert de palliatif sémantique. Un autre problème auquel le traducteur ne peut échapper est celui des faux-amis.

**5.3 Les faux amis :** Les faux-amis selon Maillot (1977 :67) sont « des mots de langues différentes, de même forme ou de forme suffisamment voisine, compte tenu de la structure des langues considérées, pour être pris pour des équivalents alors qu'ils peuvent avoir des sens différents ».

En transposant de la LD à la LA, le traducteur peut rendre de manière erronée ce qu'il a appris d'une façon incomplète, peu nuancée ou fautive, dans ce cas, il court le risque de ne pas exprimer adéquatement ce qu'il a pourtant bien compris. Ces dangers sont inhérents à la traduction.

Exemples :

« *Il se demandait comment il annoncerait la nouvelle à Mba* » (p.1)

“*He was wondering how he would break the news to Mba*” « *annoncerait la nouvelle* » a été transposé par « *he would break the news* » qui sied mieux au message et non pas “*announce*”

« *Il se présenta à l'examen. Il fut admis* » (P.6), traduit par “*he took the exam, and he was successful*”. Et non « *he presented himself and was admitted* » qui, bien que correspondant à leur homonyme français au sens d'être conforme à la grammaire ou aux convenances, ne répondent pas aux tournures stylistiques voulues dans ce contexte.

« *Tu comprends, je suis obligé de faire une partie du marché* » (p.8). “*You understand, I have to do part of the shopping*”, et non “*obliged*”.

**5.4 La polysémie :** La polysémie caractérise un mot ou une expression qui a plusieurs significations différentes. C'est un phénomène présent dans toutes les langues, c'est même une richesse fondamentale d'une langue. La polysémie est la source constante de confusion et d'ambiguïté lexicale en traduction littéraire. La polysémie selon Dubois (1994 :369) est « la propriété d'un signe linguistique qui a plusieurs sens. L'unité linguistique est alors dite polysémique ». La polysémie peut provoquer une ambiguïté lexicale qui peut ensuite entraîner une distorsion du message à transmettre au cours de la traduction si le mot dont on réfère donne une série de significations successives dans le dictionnaire.

Prenons cet exemple : « *il...mit de côté un paquet qu'Elo lui avait justement remis pour Mbâ* » (p.1) ». Dans un dictionnaire français-anglais, le mot « *paquet* » est rendu par cette suite polysémique : *parcel, packet, package, bundle*, etc. Dans la traduction, « *paquet* » est transposé par « *parcel* » et non « *packet* » qui pourrait induire en erreur à cause de leur ressemblance lexicale.

Soit l'exemple du mot « *aimer* » : dans le dictionnaire, ce terme renvoie à différents contextes à savoir : *like, care for, prefer, to be fond of*, etc.

Il importe au traducteur de faire un choix dans la liste qu'offre le dictionnaire en se référant au contexte. Il faut partir avant tout d'une situation donnée et d'un contexte bien déterminé pour trouver des synonymes des mots dans le dictionnaire, sinon l'abondance des mots qu'il offrira pour un seul mot

peut mettre la confusion dans les idées du traducteur et obscurcir le sens des mots. Ainsi, on ne cherchera pas seulement la signification du verbe ‘aimer’ en anglais, mais on cherchera comment exprimer l’idée exactement dans un contexte. Voyons ces exemples :

« j’aime Alger » ‘I like Algiers ‘

« j’aime mieux rester ici » “I’d rather stay here”

« il aimait trop les femmes » ‘He was too fond of women”

Dans ces expressions, le même verbe « aimer » est traduit différemment selon le contexte de situation. L’ambiguïté lexicale dérive de l’incapacité du traducteur à trouver le terme exact qui sied au contexte. Ainsi, dans « la fuite de la main habile », on ne cherchera pas seulement la signification du mot « aimer » nous retiendrons ces quelques exemples :

« Mbâ **aimait** également Elo et Mbouloukoué, comme s’ils avaient été ses frères » (p.2) traduit par ‘Mbâ **liked** equally both Elo and Mbouloukoué as if they were her brothers”

« Les deux jeunes gens ne s’**aimèrent** jamais avec autant d’intensité et de ferveur » (p.6), traduit par ‘Both had never **loved** themselves with such intensity and devotion”.

la connaissance de l’étymologie des termes est aussi très utile dans la connaissance de la langue et en traduction. Il faut connaître aussi les tournures idiomatiques propres à chacune des langues, des proverbes et rendre les métaphores de l’auteur du texte source à l’aide de tournures similaires.

### 5.5 Les expressions idiomatiques

L’idiotisme est le propre d’une langue particulière. Il réfère aux dictons, proverbes, et aux tournures stylistiques particulières.

Le principal problème du traducteur se situe au niveau du choix de l’équivalence. Comme nous l’avons déjà mentionné, la tâche du traducteur ne consiste pas seulement à transposer les mots de la langue du départ (LD) à la langue d’arrivée (LA), mais à chercher des équivalences approximatives ou parfaites entre une idée et sa formulation. Le traducteur doit donc s’efforcer non pas de rendre compte uniquement des mots ni de mettre au point un instrument de connaissance, mais de recréer la magie qui se dégage de toutes les composantes affectives, esthétiques et notionnelles du texte. Il ne doit pas se contenter de comprendre une partie du texte, mais d’en extraire le sens global. A cet effet, Delisle (1990 :61) déclare que « Préserver l’intégrité à la fois du sens du message et de la langue d’arrivée est l’idéal vers lequel tend le traducteur consciencieux ».

Postuler que le sens est l’objet à saisir et à transférer suppose une reformation structurale. Il existe en fait des moments où le traducteur doit libérer le message original de son joug linguistique pour se rapprocher de plus près du sens et respecter les expressions idiomatiques de la langue d’arrivée (LA). Mais les équivalences recherchées ne sont pas toujours repérables dans la LA, le traducteur devra alors procéder à "une récréation contextuelle" selon l’expression de Jean Delisle qu’il ne faut pourtant pas confondre avec une paraphrase. Ainsi les messages ci-dessous ne peuvent être traduits que par une récréation contextuelle :

Exemples tirés de « la fuite de la main habile » :

« Leur mari leur demanderait des comptes le soir » (p.4) a pour équivalence "Their husbands would have an axe to grind with them in the evening"

Il est vrai que la méthode conventionnelle pour comparer le lexique de deux langues, c’est le dictionnaire bilingue : équivalence par traduction c’est-à-dire comparaison contextuelle. Notons

néanmoins que recourir au dictionnaire pour la traduction de cet énoncé n'est pas indispensable. L'important est de situer ces expressions dans le texte de départ afin de savoir le sens dont elles sont porteuses dans le contexte et les transporter en les adaptant aux ressources langagières de la culture du texte d'arrivée. Le traducteur ne doit pas être esclave des mots de l'original et il doit éviter autant qu'il le peut le mot à mot qui détourne le plus souvent le message du texte. Essayer de faire une traduction littérale de cette expression aurait faussé le message.

Les cas où le traducteur doit libérer le message original de sa langue sont si nombreux qu'on ne peut les énumérer tous. En fait, dans beaucoup de cas, le traducteur ne saurait se contenter de traduire en conservant d'une langue à l'autre les mêmes catégories lexicales, grammaticales, les mêmes parties du discours. Il devra donc transposer pour lever l'ambiguïté.

La transposition est un autre "procédé de traduction qui consiste à remplacer une partie du discours par une autre sans changer le sens du message". La transposition permet souvent d'obtenir une amélioration par rapport à la traduction directe. Voici quelques exemples :

"*collier en or*" (p.7) devient "*goldnecklace*"; transposition d'un nom en adjectif.

"*Il lui décrivait tout ce qu'il découvrait en France*" (p.7) traduit par "*He wrote about all his discoveries in France*", transposition d'une locution verbale en un groupe nominal.

Nous avons la modulation lexicale qui intervient lorsqu'on constate que la traduction littérale ou même transposer se heurte au génie de la LA bien que grammaticalement correcte.

Exemples :

"*Il défit ses bagages*" (p.1) "*He unpacked*"

"*La fuite de la main habile*" (p.1) "*Exodus of skilled labour*"

Remarquons ici que le titre de la nouvelle qui est notre point de référence dans ce travail est aussi sujet d'une ambiguïté lexicale. "*La fuite de la main habile*" traduit par "*Exodus of skilled labour*" fait appel à une création nouvelle de la part du traducteur ; il est à noter que cette acception n'est pas indiquée dans le dictionnaire.

## 6. Conclusion

Notre tâche tout au long de cet exposé a été de soulever les ambiguïtés lexicales qui sont susceptibles de freiner le travail de l'étudiant-traducteur. Les ambiguïtés lexicales se manifestent à travers les homonymies (le traducteur devant distinguer le sens des formes identiques d'un mot) et les polysémies (le traducteur devant sélectionner parmi plusieurs options de significations). Dans un texte surtout littéraire, le lexique est chargé de connotations variables. Tout énoncé est composé de certains éléments lexicaux disposés dans un certain ordre qu'il faut respecter. L'équivalence de traduction est une équivalence de sens et non des éléments linguistiques du texte.

La signification d'un mot ne dépend pas seulement de sa définition, mais de sa place à l'intérieur de la chaîne sémantiquement et la structure du texte se fait en fonction bien définie des règles structurales de la langue. Puisque le traducteur opère sur une certaine modification exigée par le contexte ou la situation, il se doit de comparer la sensibilité des deux langues en se méfiant des ressemblances superficielles. Le traducteur doit aussi évaluer la différence mentale des deux langues afin d'adapter le texte à l'esprit de la langue d'arrivée. Il doit être capable de désambiguïser le texte pour qu'il soit accessible / compréhensible aux lecteurs de la langue cible. C'est en effet, le contexte qui facilite la désambiguïstation, car selon Albert (sans date) «...si dans le dictionnaire, les unités lexicales sont dépourvues de tout contexte (sont décontextualisées), dans un texte réel, les mots sont

toujours insérés dans un contexte discursif, référentiel ou situationnel etc. qui facilite leur compréhension et interprétation ».

### Références

- Albert, S. « Comment traduire un mot polysémique »? *Acta Romanica Szegediensis*, Tomus XXVI, 23-28. <http://www.acta.bibl.u.szed.hu>
- Aquiem M. et Molinié G. (1996). *Dictionnaire de la rhétorique et de poétique*. Paris : Librairie générale française, collection La Pochotèque.
- Bally, C. (1951). *Traité de linguistique française*. Paris : Georg & Cie.
- Delisle, J. (1990). « Le Froment du sens, la paille des mots », *Etudes Traductologiques*. Paris : Lettres Modernes, Minard, 64-65.
- Dubois, J. (1994). *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*. Paris :Larousse.
- Fleury, D. (1971). « Communication et langages », *Ambiguïté*. Percé,no. 9, p. 30-40.
- Fortunato, I. (1991). « Traduction littéraire : l'appropriation du texte », *La liberté en traduction*. Paris : Didier Erudition.
- Fuchs, C. (1996). *Les ambiguïtés du français*. Paris : Ophrys.
- Guilbert, L. (1959). *La langue française - Le lexique*. Paris : Larousse.
- Gradinaru, A. (2017). « Les ambiguïtés lexicales dans la traduction du roman 'Et c'était vrai' de Marc Levy», *Studia Universitatis Moldaviae*, n o . 10 (110) seria, 22- 29. <Hpp://www.oaji.net>pdf>.
- Hébert, L. (2011). « Les fonctions du langage », Louis Hébert(dir.), signo [en ligne]Rimouski (Québec). <http://www.signosemio.com/jakobson/fonctions-du- langage.asp>.

- Herbulot, F. (2004). « La théorie interprétative ou théorie du sens : point de vue d'une Praticienne». <http://id.erudit.org/iderudit/09353ar> vol. 49, no. 2, pp. 307-315.
- Lederer, M. (1994). *La traduction aujourd'hui : le modèle interprétatif*. Paris, Hachette.
- Lopes, H. (1978). La fuite de la main habile. *Tribaliques*. Yaoundé : Editions Clé, p.1-9.
- Lyons, J. (1970). *Linguistique Générale*. Paris : Librairie Larousse.
- Maillot, J. (1977). Les faux-amis. *Babel* no. 2, Vol.XXII, p.67-73.
- Martinet, J. & Walter, Henriette. (1969) : *La linguistique*. Paris : Edition Donoël.
- Mounin, G. (1972). *Clef pour les sémantiques*. Paris, Edition Seghers.
- Newmark, P. (1988). *A Textbook of translation*. Toronto:Prentice-Hall
- Newmark, P. (1991). *About Translation*. London: Multilingual Matter.
- Saussure, F. (1995). *Cours de linguistique générale*. Paris : Payot.
- Seleskovitch, D. (1986). « Interpréter un discours n'est pas traduire une langue », Danica Seleskovitch et Marianne Lederer dir, *Interpréter pour traduire*. 2<sup>e</sup> éd. Paris : Didier Erudition, 104-115.
- Tarnoczi, L. (1967). « Congruence entre l'original et la traduction », *Babel*, No.3, Vol. 1, p.50-60.
- Vinay, J.-. & Darbelnet, J. (1977). *Stylistique comparée du français et de l'anglais*. Paris : Didier.
- Williams, J. (2013). *Theories of translation*. U.K., The Palgrave Macmilian. [www-lemagit-fr.cdn.ampproject.org](http://www-lemagit-fr.cdn.ampproject.org)